

GUIDE DE SOUSCRIPTION

PRÉSENCE VERTE AUVERGNE



Présence Verte, leader de la téléassistance en France

04 70 35 35 47

presenceverte.fr

Créée en 1987 et agréée « Service à la Personne », notre association de téléassistance Présence Verte Auvergne a pour objectif de permettre aux personnes fragilisées de continuer à vivre chez elles en toute sécurité. Grâce à sa performance technologique, son réseau de professionnels et la solidarité de tous, notre association contribue à la qualité de vie de ces personnes à leur domicile.

La téléassistance : comment ça fonctionne ?



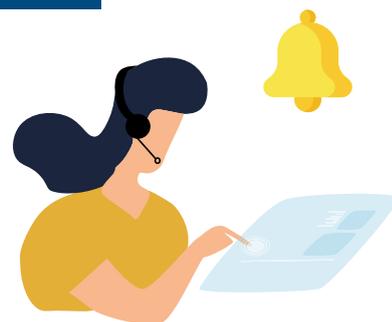
L'abonné déclenche un appel

L'alerte est immédiatement reçue par la centrale d'écoute Présence Verte qui identifie l'abonné avec tous ses renseignements utiles, confidentiels et sécurisés.

Si le déclenchement d'un appel doit bien sûr se faire en cas d'accident (malaise, chute, etc.), il peut tout aussi bien être sollicité dans d'autres situations générant de l'inquiétude ou un mal-être et qui sont, de fait, toutes aussi légitimes.

Vous êtes inquiet(e) parce que l'infirmière n'est pas encore passée ? Vous ne savez pas quoi faire suite à une coupure d'électricité qui vient de se produire ? Ou vous sentez une baisse de moral et vous avez besoin de parler ? Les raisons de solliciter les opérateurs peuvent être variées.

La Centrale d'écoute reçoit et traite l'alarme 24h/24 et 7j/7



Grâce à l'interphonie, il y a possibilité de dialogue entre l'opérateur et l'abonné sans que celui-ci ne décroche son téléphone et un premier diagnostic est fait.

L'opérateur formé à l'assistance rassure l'abonné, peut prévenir un membre du réseau de solidarité ou alerter les services d'urgence (médecin traiteur, pompiers, SAMU, gendarmerie) si la situation le requiert.



Le Réseau de Solidarité

Dispositif original de solidarité de voisinage, des proches (*famille, voisins, amis, etc.*) s'engagent à porter assistance à l'abonné dès qu'ils sont appelés.

Le recours à l'entourage immédiat est gage d'intervention rapide, mesurée et non traumatisante.

Après chaque intervention, l'opérateur s'assure que l'abonné a reçu l'assistance voulue en rappelant chez lui.

CRÉDIT
D'IMPÔTS

50%*

RÉDUCTION
D'IMPÔTS

Nos offres

Une offre diversifiée s'adaptant aux besoins de chacun : jeune retraité, retraité isolé, personne en situation d'handicap, actifs, etc.

La téléassistance à domicile

Autonome mais jamais seul

Cette formule s'adresse à toute personne souhaitant **se sentir parfaitement en sécurité chez elle**. D'un simple clic, ce dispositif permet de mettre l'abonné en contact avec la centrale d'écoute 24h/24 et 7j/7, pour rester autonome mais **ne plus jamais être seul(e)**.



LE BOÎTIER DE TÉLÉASSISTANCE



Portée
jusqu'à 100 m



Centrale d'écoute
24h/24 et 7j/7



Ne doit pas être
placé proche d'une
source de chaleur



Ne doit pas
recevoir de
projections d'eau



Impératif de ne
jamais couvrir le
transmetteur

LE DÉCLENCHEUR (À PORTER EN BRACELET OU PENDENTIF)



Étanche,
se porte
sous la douche



à partir de
26,00€/mois

La téléassistance mobile

Une seule solution pour le domicile & l'extérieur

Elle vous accompagne **chez vous comme à l'extérieur**, pour **vous sécuriser** lors de vos déplacements (pendant une balade par exemple). **Pratique et discret**, il se porte autour du cou, à la ceinture ou dans votre poche.



Localisation GPS
du médaillon



Autonomie
jusqu'à 10 jours

ABBY est un dispositif de **téléassistance** capable de **géolocaliser** une personne ayant besoin d'assistance, **24h/24 et 7j/7**. Grâce à son micro et à ses haut-parleurs intégrés, il est possible de **communiquer en direct** avec un opérateur.

à partir de
26,90€/mois

Bracelet détecteur de chutes

Compatible avec tous nos transmetteurs de téléassistance pour le domicile, le détecteur de chute **garantit une meilleure protection des personnes**. Si une chute est détectée, le bracelet lancera automatiquement un appel vers la centrale d'écoute.

Avec ses nombreux capteurs, ce détecteur de chute :

- ✓ calcule la hauteur et la vitesse de la chute
- ✓ détermine la force du choc,
- ✓ détecte un changement de pression atmosphérique.



à partir de

3,00€/mois

* Offre commerciale pour l'année 2024. Gratuité le mois de l'installation d'un système de téléassistance

Détecteur de fumée

Ce détecteur de fumée est directement connecté à la centrale d'écoute, permettant aux équipes de Présence Verte de prévenir les secours le plus rapidement possible en cas de détection de fumée.



à partir de

2,00€/mois
après frais d'installation 20,00€*

* Voir conditions sur la page informations tarifaires 2024

La boîte à clés

Pour **faciliter et sécuriser** l'intervention de vos proches et/ou des services de secours, le rangement sécurisé pour les clés est **la solution adaptée**.

- ✓ Corps en aluminium
- ✓ Résiste aux intempéries,
- ✓ Combinaison programmable à 4 chiffres
- ✓ Modèle à anse.



Plusieurs formats et système d'installation sont disponibles ! N'hésitez pas à nous demander.

Livraison + Installation comprises

50,00 € TTC

Besoin d'un devis ? C'est gratuit sur demande !

04 70 35 35 47 ou contact@pvauvergne.fr





Tarifs

et souscription

Comment souscrire ?

▶ ÉTAPE 1 :

À réception de cette documentation, veuillez nous retourner **LA FICHE CONTACT**
Elle doit nous être retournée remplie soit par mail soit par courrier.

✉ Par email : contact@pvauvergne.fr 📬 Par courrier : 20 Avenue Meunier - 03000 MOULINS

Si vous êtes éligible à une aide financière, merci de joindre les justificatifs correspondants.

▶ ÉTAPE 2 :

À réception de celle-ci, **un conseiller vous contactera pour convenir d'un rendez-vous d'installation à votre domicile** et vous fournir toutes les informations utiles.

▶ ÉTAPE 3 :

Au plus tard le jour de l'installation, vous devez remettre au conseiller

1 RIB
Relevé d'Identité Bancaire



LA COMPOSITION DU RÉSEAU DE SOLIDARITÉ (annexe 2)



En l'absence de ce document dûment complété (2 personnes minimum), aucune installation ne pourra être réalisée.

À votre service en toute liberté

▶ Vous souhaitez vous abonner à la téléassistance Présence Verte, nous vous proposons de **mettre en place le service dans un délai maximum de 5 jours ouvrés à compter de la signature de votre contrat.**

▶ Mode de paiement accepté : **Prélèvement**

▶ Périodicité de la facturation : **Mensuelle à terme échu**

Aucune somme ne peut être réclamée directement par un conseiller Présence Verte. Toute somme due fait l'objet d'une facturation par l'association Présence Verte.

La garantie d'une intervention rapide

▶ En cas de détection d'un risque d'interruption totale du service, nous nous engageons à intervenir **sous 24 heures ouvrées.**

▶ En cas de détection d'un dysfonctionnement partiel du service, nous nous engageons à intervenir **sous 48 heures ouvrées.**

Nous vous conseillons d'enregistrer les numéros suivants au préalable dans votre répertoire de téléphone, pour faciliter les communication avec la Centrale d'Ecoute.

Lorsque la Centrale d'Ecoute vous appelle, les n° suivants s'afficheront :

N°0426 427 | N°03 83 97 83 50 | N°01 73 01 96 50 | N° 03 28 16 32 50 *



* Ces numéros ne peuvent pas être rappelés directement et ne sont en aucun cas du démarchage téléphonique.



INFORMATIONS TARIFAIRES ACTIV'ZEN 2024

<i>Prestation de téléassistance¹</i>	Prix HT €	Prix TTC € <small>(TVA 20 %)</small>
1 Frais d'installation (Payable en une fois avec la 1 ^{ère} mensualité)	41,67 €	50,00 €
2 Abonnement mensuel Activ'zen comprenant : - La mise à disposition et la maintenance du dispositif - L'écoute et le traitement des appels par la Centrale d'écoute 24H/24 et 7J/7. - La mise à jour des informations liées à votre contrat, pour toute demande de modification (Coordonnées des Réseaux de solidarité, RIB, etc.) • Avec une ligne téléphonique classique ou sans ligne téléphonique, dégroupée ou câblée *	21,67 €	26,00 €
3 Options (en sus de l'abonnement)		
Option Sécurité (Détecteur de fumée) • Lors de l'installation de la téléassistance • Installation seule + Abonnement mensuel	16,67 € 25,00 € 1,67 €	20,00 € 30,00€ 2,00 €
<i>(Facturé par PV Auvergne Services car n'entre pas dans le cadre des services à la personne)</i>		
Option Sérénité (Bracelet détecteur de chutes brutales) Offre commerciale 2024 : Gratuité le mois d'installation	2,50 €	3,00€
Option Convivialité (Accès à un service d'écoute et de dialogue, mise en relation sur demande avec une cellule de soutien psychologique).	Gratuit	Gratuit
Option Boîte à Clés • Comprenant la livraison et l'installation au domicile	41,67 €	50,00 €
4 Réinstallation (dossier résilié depuis moins de 12 mois)	25,00 €	30,00€

Que vous soyez imposable ou non, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de 50%²

* **Charge des communications téléphoniques** : Les coûts des communications, comprenant notamment les appels liés au contrôle automatique du Transmetteur, aux divers contrôles techniques, ainsi que les communications résultant du déclenchement d'une Alarme, sont à la charge du souscripteur. Lorsque le Service repose sur la technologie GSM/DATA et que la carte SIM est fournie par Présence Verte, le coût de ces communications est compris dans le prix du Service facturé par Présence Verte au Souscripteur.

1 Le service est délivré en mode « Prestataire » (Arrêté du 17 mars 2015 relatif à l'information préalable du consommateur sur les prestations de service à la personne)

2 Crédit d'impôt égal à 50% du prix du service de téléassistance délivré par un organisme de services à la personne, conformément à l'article 199 sexdecies du code général des impôts. Sous réserve d'éligibilité.

A votre service en toute liberté

- **Vous souhaitez vous abonner à la téléassistance Présence Verte**, nous vous proposons de mettre en place le service dans un délai maximum de 5 jours ouvrés à compter de la signature de votre contrat.
- **Modes de paiement acceptés :** *Prélèvement*
- **Périodicité de la facturation :** *Mensuelle à terme échu*

Aucune somme ne peut être réclamée directement par un conseiller Présence Verte. Toute somme due fait l'objet d'une facturation par l'association Présence Verte.

La garantie d'une intervention rapide

- En cas de détection d'un risque d'interruption totale du service, nous nous engageons à intervenir sous **24 heures ouvrées**.
- En cas de détection d'un dysfonctionnement partiel du service, nous nous engageons à intervenir sous **48 heures ouvrées**.

A vos côtés dans vos démarches

Nous vous accompagnons dans la souscription à notre service, et vous orientons vers les organismes pouvant vous informer sur les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre.

Besoin d'un Devis ?

Un Devis peut être établi gratuitement sur demande.

La liberté d'engagement

▪ Droit de rétractation

Vous disposez d'un délai de **14 jours** à compter de l'acceptation de l'offre pour renoncer au service de téléassistance Présence Verte sans avoir à en justifier le motif ni à payer de pénalité.

Le service délivré avant l'exercice de votre droit de rétractation pourra vous être facturé si vous avez demandé l'activation du service avant l'expiration du délai de 14 jours.

▪ Le contrat est résiliable à tout moment.

Il vous suffit pour cela d'en aviser votre agence Présence Verte par courrier recommandé et de nous restituer votre matériel de téléassistance.

Le prix des prestations pour le mois en cours de la résiliation est *calculé au prorata temporis*.

En cas de décès du Souscripteur, la résiliation prend effet rétroactivement à la date de survenance de l'événement.

Pour restituer votre matériel, nous vous invitons à nous retourner par voie postale ou à déposer dans un lieu de restitution, votre matériel Présence Verte à une des adresses ci-dessous.

Lieux à votre disposition pour nous restituer votre matériel :

Adresse lieu de dépôt n°1 : 20 Avenue Meunier 03000 MOULINS	Bus : Ligne B - Arrêt Gare SNCF Moulins Ligne A - Arrêt Charles Rispal Voiture : Accès par la N7, par la route de Lyon. Parking gratuit, accès PMR. Train : Gare SNCF de Moulins Sur Allier
Horaires d'accueil physique : Lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h 15 et 14 h 00 à 17 h 00 et Le vendredi de 8 h 15 à 12 h 15 et 14 h 00 à 16 h 00	
Adresse lieu de dépôt n°2 : 9 Rue Jean de Bonnefon 15000 AURILLAC	Bus : Ligne 1, 2, 3 et 5 - Arrêt La Dorinière Voiture : Accès par l'A75 en direction de N122 à Aurillac. Parking gratuit, accès PMR Train : Gare SNCF d'Aurillac à 10 min à pied
Horaires d'accueil physique : Lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h 15 et 14 h 00 à 17 h 00 et Le vendredi de 8 h 15 à 12 h 15 et 14 h 00 à 16 h 00	
Adresse lieu de dépôt n°3 : 16 Rue Jean Claret 63000 CLERMONT-FERRAND	Bus/Tram : Tram A et Bus C, 22 et 23 - Arrêt La Pardieu Gare Voiture : Accès par l'A75 direction Clermont-Ferrand. Parking gratuit, accès PMR. Train : Gare SNCF Clermont LA PARDIEU
Horaires d'accueil physique : Lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h 15 et 14 h 00 à 17 h 00 et Le vendredi de 8 h 15 à 12 h 15 et 14 h 00 à 16 h 00	
Adresse lieu de dépôt n°4 : 11 Boulevard Président Bertrand 43000 LE PUY-EN-VELAY	Bus : Ligne C, G et S - Arrêt Ecole Normale Voiture : Accès par l'A75 en direction de N102 et D590 direction Le-Puy-en-Velay. Places gratuites, accès PMR. Train : Gare SNCF du Puy-en-Velay
Horaires d'accueil physique : Lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h 15 et 14 h 00 à 17 h 00 et Le vendredi de 8 h 15 à 12 h 15 et 14 h 00 à 16 h 00	

En cas de non-restitution totale ou partielle du Matériel dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de résiliation, Présence Verte se réserve le droit de facturer au Souscripteur une pénalité forfaitaire. Toute défectuosité, irrégularité ou usure anormale par rapport à celles qui auraient dû résulter d'une utilisation normale du Matériel pourra également donner lieu à l'application de ladite pénalité par Présence Verte.

Frais facturés en cas de restitution incomplète du Matériel :

Transmetteur domiciliaire	Transmetteur mobile	Déclencheur	Autres
200 € TTC	/	30€ TTC	/

Vous avez une question relative à la réalisation de notre service ?

En cas de réclamation, votre demande est à adresser à l'Association Locale Présence Verte, dont les coordonnées sont indiquées ci-dessus. Vous pouvez dans un second temps adresser toute demande de médiation au médiateur à la consommation compétent, par courrier à ANM CONSO 2 rue de Colmar – 94300 Vincennes ou sur le site internet <https://www.anm-conso.com/>.

Rencontrons-nous, échangeons ensemble

Agence de MOULINS (Siège Social) 20 Avenue Meunier 03000 MOULINS	Moyens d'accès
Horaires d'accueil physique : Du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h 15 et 14 h 00 à 17 h 00 Le vendredi de 8 h 15 à 12 h 15 et 14 h 00 à 16 h 00	Bus : Ligne B - Arrêt Gare SNCF Moulins Ligne A - Arrêt Charles Rispal
Téléphone : 04.70.35.35.47 Horaires d'accueil téléphonique : Du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h 15 et 14 h 00 à 17 h 00 Le vendredi de 8 h 15 à 12 h 15 et 14 h 00 à 16 h 00	Voiture : Accès par la N7, par la route de Lyon Parking gratuit, accessible PMR.
Adresse Mail : contact@pvauvergne.fr	Train : Gare SNCF de Moulins Sur Allier à 5 min à pied
Agence d'ISSOIRE 24 Avenue Jean Jaurès 63500 ISSOIRE	Moyens d'accès
Accueil physique sur RDV	Bus : Navette CHERPA, ligne A et B – Arrêt Pierre et Marie Curie. Cars accessibles ligne 20 et ligne 44
Téléphone : 04.73.43.75.40 Horaires d'accueil téléphonique : Du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h 15 et 14 h 00 à 17 h 00 Le vendredi de 8 h 15 à 12 h 15 et 14 h 00 à 16 h 00	Voiture : Accès par l'A75 en direction de D9 à Issoire. Places gratuites, accessible PMR.
Adresse Mail : contact@pvauvergne.fr	Train : Gare SNCF d'Issoire à 10 min à pied
Agence d'AURILLAC 9 Rue Jean de Bonnefon 15000 AURILLAC	Moyens d'accès
Accueil physique sur RDV	Bus : Ligne 1, 2, 3 et 5 - Arrêt La Dorinière
Téléphone : 04.71.64.48.53 Horaires d'accueil téléphonique : Du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h 15 et 14 h 00 à 17 h 00 Le vendredi de 8 h 15 à 12 h 15 et 14 h 00 à 16 h 00	Voiture : Accès par l'A75 en direction de N122 à Aurillac. Parking gratuit, accessible PMR.
Adresse Mail : contact@pvauvergne.fr	Train : Gare SNCF d'Aurillac à 10 min à pied
Agence du PUY-EN-VELAY 11 Boulevard Président Bertrand 43000 LE PUY-EN-VELAY	Moyens d'accès
Accueil physique sur RDV	Bus : Ligne C, G et S - Arrêt Ecole Normale
Téléphone : 04.71.07.26.90 Horaires d'accueil téléphonique : Du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h 15 et 14 h 00 à 17 h 00 Le vendredi de 8 h 15 à 12 h 15 et 14 h 00 à 16 h 00	Voiture : Accès par l'A75 en direction de N102 et D590 direction Le-Puy-en-Velay. Places gratuites, accessible PMR.
Adresse Mail : contact@pvauvergne.fr	Train : Gare SNCF du Puy-en-Velay à 15 min à pied

Bénéficiez d'un crédit d'impôts !



Présence Verte Auvergne est agréée « Services à la Personne »

Les dépenses que vous engagez à ce titre vous donnent droit à un avantage fiscal de 50 % en crédit ou réduction d'impôts sur vos frais engagés (dans la limite d'un plafond fixé par les services fiscaux).

Vous bénéficiez de votre crédit d'impôt l'année suivant les dépenses, au moment de votre déclaration auprès de l'administration fiscale, ou en réduction fiscale une fois votre déclaration déposée.

Exemple : Pour un abonnement de téléassistance à domicile à 26 €, vous ne payez que 13 € en coûts réels après application de l'avantage fiscal

Notre engagement qualité

Présence Verte s'est engagée depuis plusieurs années dans la certification NF Service «Téléassistance au domicile ». Cette certification constituée d'engagements concrets est une garantie supplémentaire de la fiabilité des services Présence Verte.





Ligne réservée à Présence Verte

Date du rendez-vous d'installation : __ / __ / ____ Fiche reçue le : __ / __ / ____ par courrier par mail par téléphone

Identification du futur abonné(e) (*champ obligatoire)

 Madame Monsieur

Nom* : Prénom* : Date de naissance* : __ / __ / ____

Téléphone fixe* : 2^{ème} téléphone :

Adresse* :

Etage : Numéro de porte : Interphone : Oui Non Code porte :

Code postal* : ____ - ____ Commune* : Conditions d'accès :

Mail : @

Situation du futur abonné(e) (*champ obligatoire)

 seul(e) 2^{ème} bénéficiaire vit avec sa famille autre :Tutelle* : Oui Non Curatelle* : Oui Non Sauvegarde de justice* : Oui Non

Réseau de solidarité (*champ obligatoire)

Constitution du réseau de solidarité* : 2 personnes 3 personnes 4 personnes ou plus

Le futur abonné doit impérativement disposer d'un réseau de solidarité composé d'au moins 2 personnes pour la conclusion du contrat de téléassistance

Environnement du futur abonné(e) (*champ obligatoire)

Dispose d'une box internet : Oui Non Prise de courant à proximité du téléphone : Oui NonType d'habitat maison / avec jardin : Oui Non appartement / avec jardin : Oui NonRaisons de l'abonnement : Retour à domicile Besoin de sécurité, de présence Chute Demande de l'entourage

Autre(s) information(s) utile(s) :

Connaissance de Présence Verte

 Bouche à oreille Association d'aide à domicile Conseil départemental Milieu syndical, associatif Résidences autonomie
 Mairie CCAS CLIC, coordinations gérontologiques Organismes sociaux, mutuelles Professions médicales ou paramédicales Médias autres

Identification du demandeur : (*champ obligatoire) (si différent du futur abonné)

Nom - Prénom* : Lien avec le futur abonné* :

Adresse* : Code Postal - Commune* :

Tel* : ____ - ____ - ____ 2^{ème} : ____ - ____ - ____ Mail :

Si vous souhaitez que l'on prenne contact avec une autre personne que l'abonné(e) pour fixer le rendez-vous, précisez ci-dessous

Nom : Prénom : Tél :

Lien avec l'abonné :

Disponibilité (jour / heure) Mail :

 Je souhaite recevoir par courriel les offres et actualités Présence Verte

Nom et Signature :

Fait à :

Le : / /



Informations relatives au traitement de données personnelles : Les données recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé sécurisé par Présence Verte, pour les finalités suivantes : prise de contact avec le prospect, préparation du contrat de téléassistance. Votre adresse e-mail est également utilisée par Présence Verte pour vous adresser des offres sur nos produits et des actualités relatives au groupe Présence Verte, avec votre accord. La base légale du traitement est votre consentement et l'intérêt légitime de Présence Verte à faire de la prospection (Cf. article 6.1.a et f du RGPD*). Les données collectées sont utilisées dans la stricte limite des finalités décrites ci-dessus, et dans le respect des réglementations nationales et européennes. Présence Verte ne revend ni ne communique ces informations à des tiers. Ces données peuvent être communiquées aux autres entités du groupe Présence Verte, dans les seules finalités décrites ci-dessus. En application du RGPD*, vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation. Vous pouvez user de ce droit en contactant le service des données personnelles : Présence Verte, Service des données personnelles, 19 rue de Paris, CS 50070, 93013 Bobigny Cedex. * Règlement UE n°2016/679 du 25 mai 2018, dit Règlement Général de Protection des Données

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Présence Verte

Mail : (Tel) :

Adresse :



NOTICE D'UTILISATION VIBBY OAK
Dispositif d'aide
à la détection de chutes lourdes

Numéro de contrat :

Raison sociale de l'organisme mandaté



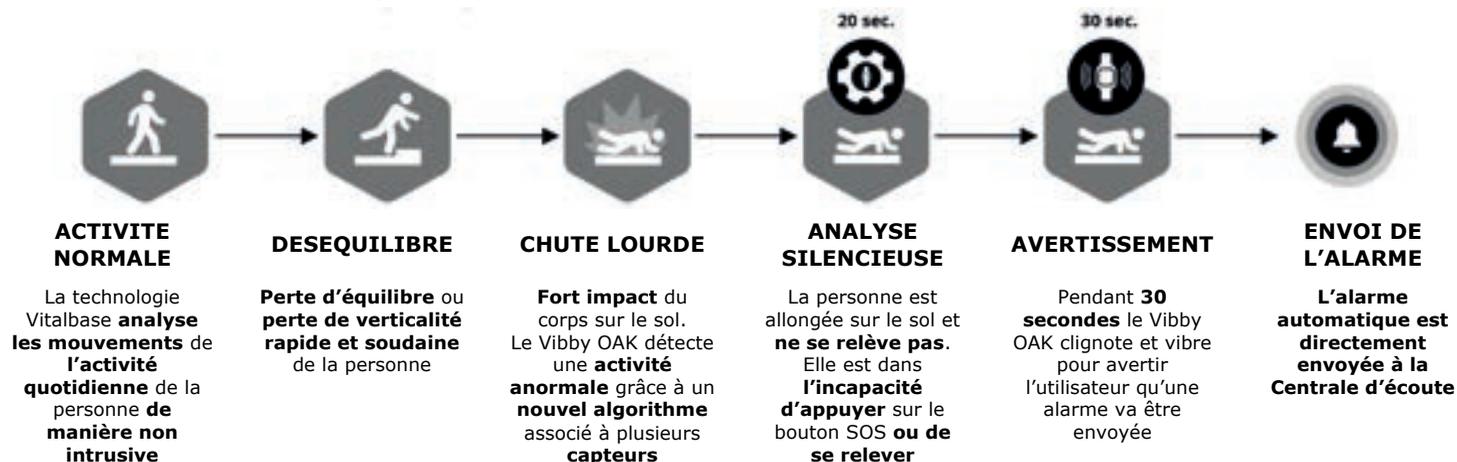
Déclaré « Services à la personne »

n°

Cas n°1

J'ai chuté et mon déclencheur a détecté ma chute lourde

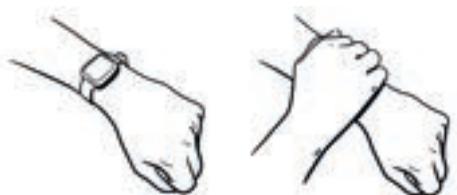
Une chute lourde est caractérisée par 6 étapes :



Cas n°2

Je n'ai pas chuté et mon déclencheur vibre

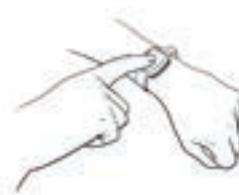
Si le détecteur déclenche des vibrations alors que vous n'avez pas chuté, il est possible d'annuler l'alarme. Il faut alors recouvrir complètement le détecteur avec la main jusqu'à l'arrêt des vibrations (environ 2 secondes).



Cas n°3

Je veux envoyer une alarme

Il vous suffit d'appuyer sur le bouton du dispositif, la LED rouge s'allume et vous sentez une vibration, ce qui confirme que l'alarme sera envoyée dans les prochaines secondes.



IMPORTANT

Le Vibby Oak permet dans certains cas de détecter une chute lourde, définie comme une chute subite depuis la position debout alors que le porteur était actif, entraînant une perte d'altitude soudaine du Vibby Oak, et suivie d'un fort impact du corps sur le sol suivi d'une période d'inactivité prolongée (au moins 30 secondes), l'ensemble de ces critères étant cumulatif. Ainsi, vous êtes informé qu'une chute avec blessures ne constitue pas nécessairement une chute lourde, les critères de détection susvisés pouvant ne pas être remplis.

Le Vibby Oak ne permet pas de détecter tous les schémas de chutes. Présence Verte ne garantit pas la détection des chutes ne remplissant pas les caractéristiques d'une chute lourde, telles que sans que cela soit limitatif, les chutes ou descentes contrôlées ou ralenties, les chutes précédées d'une période d'inactivité, les chutes suite auxquelles une reprise d'activité ou d'altitude est détectée, les chutes dans l'eau ou dans un environnement en mouvement, ou encore les chutes de faible hauteur, notamment depuis la position assise.

IMPORTANT

A la suite d'une chute, lorsque vous êtes en mesure de déclencher une alarme vous-même :
Appuyez sur le bouton poussoir du dispositif
 L'alarme sera envoyée vers le plateau de téléassistance dès lors que la vibration et la LED s'activent.

Le Bénéficiaire 1

Le Bénéficiaire 2

Le Souscripteur
(si différent des Bénéficiaires)

Présence Verte

Annexe 3 : POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Raison sociale de l'organisme mandaté



Déclaré « Services à la personne »

n°

N° de contrat :

Bénéficiaire/Souscripteur :

1. Responsable de traitement et Délégué à la Protection des Données

Vos données sont traitées par l'Association Nationale Présence Verte, ayant son siège social 19 rue de Paris, 93000 Bobigny (« Présence Verte »).

Présence Verte a désigné un Délégué à la Protection des Données auprès de la CNIL, lequel est joignable par mail à dpo@presenceverte.fr, ou par courrier à : Délégué à la Protection des Données – Présence Verte, 19 rue de Paris – 93000 Bobigny. Vous pouvez prendre contact avec lui au sujet de toutes les questions relatives au traitement de vos données personnelles et à l'exercice de vos droits.

2. Données traitées et finalités

Les données personnelles recueillies dans le cadre du présent Contrat, ainsi que les données relatives à son exécution (historique de déclenchement des alarmes, enregistrement des conversations avec la Centrale, alarmes techniques), les données collectées lors de l'utilisation de votre espace privé (pour plus d'informations, consulter la politique de protection des données dédiée à l'espace privé), et les données de géolocalisation émises par le Transmetteur de téléassistance mobile lors du déclenchement d'une Alarme sont traitées par Présence Verte, pour les finalités suivantes : Installation et suivi du Matériel ; Gestion des Alarmes ; Gestion de la relation client et facturation ; Consultation de la documentation relative au contrat sur votre espace privé ; Option convivialité ; Tenue à jour de votre dossier ; Production de statistiques et pilotage de l'activité ; Envoi d'offres et actualités Présence Verte.

3. Bases juridiques des traitements

Les traitements de données susvisés reposent sur les bases juridiques suivantes :

- L'exécution du Contrat (article 6.1.b RGPD*),
- L'intérêt légitime de Présence Verte à disposer d'outils de pilotage de son activité (article 6.1.f du RGPD),
- L'intérêt légitime de Présence Verte à vous adresser ses offres et actualités (article 6.1.f du RGPD).

Le traitement des données relatives à votre état de santé, collectées à la conclusion du Contrat et/ou en cours d'exécution, repose sur votre consentement (article 9.2.a du RGPD). Elles ne sont communiquées qu'aux services de secours, lorsque leur intervention est nécessaire. Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement, en contactant le Délégué à la Protection des Données (voir ci-dessus).

4. Durées de conservation

Vos données sont conservées pour les durées suivantes : • Enregistrement des échanges téléphoniques : six (6) mois à compter de la date d'enregistrement ; • Données traitées à des fins de production de statistiques et pilotage de l'activité : deux (2) ans ; • Autres données : durée du Contrat, augmentée du délai de prescription légale.

5. Destinataires des données

Présence Verte est susceptible de communiquer vos données à ses partenaires vous ayant fait connaître l'offre Présence Verte, et aux tiers payants définis à l'article 4.3.3 de votre Contrat. La liste de ces partenaires est disponible auprès de votre Agence locale Présence Verte, dont les coordonnées figurent dans l'encadré ci-dessus.

Les prestataires auxquels nous faisons appel pour le fonctionnement du Service et, le cas échéant, la gestion de campagnes emailing sont également susceptibles d'accéder aux données personnelles vous concernant (prestataires informatiques et fabricants du Matériel notamment). Vos données sont aussi communiquées aux autres entités du groupe Présence Verte, dans les seules finalités décrites ci-dessus.

6. Absence de transfert hors Union européenne

Vos données sont traitées dans l'Union européenne. Elles ne font l'objet d'aucun transfert vers des pays tiers.

7. Vos droits

En application du RGPD*, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les faire rectifier ou effacer, ou en demander la portabilité. Vous disposez aussi d'un droit à la limitation du traitement de vos données, et du droit de rédiger des directives post-mortem générales ou particulières relatives à leur conservation, leur effacement et leur communication, et du droit de vous opposer à certains traitements de vos données. L'ensemble de ces droits peut être exercé auprès du Délégué à la protection des données (voir ci-dessus). Vous pouvez également adresser toute réclamation concernant le traitement de vos données personnelles à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

* Règlement UE n°2016/679 du 27 avril 2016, dit Règlement Général de Protection des Données.

Exemplaire original destiné à l'organisme mandaté.
Copie destinée au Souscripteur.

Rencontrons-nous, échangeons ensemble

Horaires d'accueil téléphonique

Du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h 15 et 14 h 00 à 17 h 00

Le vendredi de 8 h 15 à 12 h 15 et 14 h 00 à 16 h 00



AGENCE DE MOULINS

(siège administratif)

04 70 35 35 47

20 Av Meunier
03000 MOULINS

Accueil physique
sur rendez-vous



Une seule
adresse mail
pour nous contacter :
contact@pvauvergne.fr

AGENCE D'ISSOIRE

04 73 43 75 40

24 Av Jean Jaurès
63500 ISSOIRE



AGENCE D'AURILLAC

04 71 64 48 53

9 Rue Jean de Bonnefon
15000 AURILLAC



AGENCE DU PUY-EN-VELAY

04 71 07 26 90

11 Boulevard Président Bertrand
43000 Le Puy-en-Velay



Au plus proche de vous

En plus de nos agences principales, nous vous accueillons dans nos locaux de proximité ou chez nos partenaires, uniquement sur rendez-vous.

DANS L'ALLIER

● **AGENCE LAPALISSE**

58 Rue du Président Roosevelt 03120 LAPALISSE

● **AGENCE MONTLUÇON**

64 Avenue Jules Guesde 03100 MONTLUÇON

● **AGENCE SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE**

40 Faubourg Paluet 03500 SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE

● **AGENCE VICHY**

37 Avenue de la République 03200 VICHY

DANS LE CANTAL

● **AGENCE SAINT FLOUR**

Rue des Agials 15100 SAINT FLOUR

DANS LE PUY-DE-DÔME

● **AGENCE CLERMONT-FERRAND**

16 Rue Jean Claret 63000 CLERMONT-FERRAND

● **AGENCE RIOM**

3 Place Jean-Baptiste Laurent 63200 RIOM

● **AGENCE BILLOM**

6 Rue Antoine Moillier 63160 BILLOM

DANS LE PUY-EN-VELAY

● **AGENCE BRIOUDE**

22 Boulevard Aristide Briand 43100 BRIOUDE





Aides financières

En fonction de votre situation personnelle et des partenariats conclus par Présence Verte, et votre association locale, vous pouvez être éligible à des aides au financement de votre téléassistance.

Vous trouverez ci-dessous les aides possibles et les pièces à joindre à la demande de contrat.

Une question ? Besoin d'un devis ? Contactez-nous !

Vous bénéficiez d'une prise en charge au titre de :

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

Uniquement pour les abonné(e)s de l'Allier et du Cantal : nous adressons directement les factures au Conseil Départemental pour remboursement.

✓ Joindre la notification APA

La CARSAT / DGFIP

La prise en charge CARSAT/DGFIP est déduite de votre facture mensuelle.

✓ Joindre la notification de prise en charge

La MSA

Sous conditions de ressources, nous adressons directement la demande de prise en charge auprès de la MSA

✓ Joindre le dernier avis d'imposition ou non imposition

Vous résidez dans :

Le département de l'ALLIER

Des frais d'installation réduits sont possibles en fonction de vos revenus et sur prescription médicale de la téléassistance par votre médecin. Uniquement pour les - de 60 ans.

✓ Joindre votre dernier avis d'imposition ou de non imposition et le certificat médical.

Le département du CANTAL

Sous condition de revenus notamment, la conférence des financeurs peut participer au montant de l'abonnement

✓ Joindre votre dernier avis d'imposition ou de non imposition et la notification APA le cas échéant.

Autres aides :

ADR BNP PARIBAS

(Amicale des Retraités)

✓ Joindre la copie de votre carte d'adhérent

AGRICA/ CAMARCA

(Caisse de Retraite Complémentaire)

✓ Nous nous chargeons de faire la demande

ANHR

(Association Nationale des Retraités Hospitaliers)

✓ Nous nous chargeons de faire la demande

CMCAS

(Caisse Mutuelle Complémentaire Activités Sociales)

Personnel des industries électriques et gazières et leurs ayants-droit

✓ Nous nous chargeons de faire la demande

Initiativ'Retraite (ex : FNAROPA)

✓ Joindre la copie de votre carte d'adhérent

FNSEA

(Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles)

✓ Joindre la copie de votre carte d'adhérent

Génération Mouvement

✓ Joindre la copie de votre carte d'adhérent

MUTUALIA

✓ Joindre la copie de votre carte d'adhérent

UFR

(Union Française des retraités)

✓ Joindre la copie de votre carte d'adhérent



Présence Verte, leader de la téléassistance en France



Moulins : 04 70 35 35 47

Aurillac : 04 71 64 48 53

Issoire : 04 73 43 75 40

Le Puy-en-Velay : 04 71 07 26 90

presenceverte.fr